



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe
de la Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois ponts
63300 THIERS

Le 17 janvier 2025

Madame Lionel CHAUVIN
Président du Conseil départemental du
Puy-de-Dôme
24, rue St-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Objet : *Situation financière du CLIC du Livradois-Forez - Ambert*
Association « Autonomie en Livradois-Forez »
Nos références : JB2163

Monsieur le Président,

A la suite de notre échange du 7 janvier dernier, je souhaite apporter des précisions sur la situation financière préoccupante de l'association « Autonomie en Livradois-Forez » gestionnaire du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Livradois-Forez, du Relais Autonomie et de l'Espace Ressources pour les Métiers de l'Autonomie (ERMA), situés à Ambert.

Plusieurs élus et membres du Conseil d'Administration m'ont fait part ces dernières semaines des démarches engagées en votre direction, au titre de principal financeur et chargé du pilotage du dispositif conformément à la loi n°2004-809 du 13 août 2004. Ils soulignent que sans nouvel engagement du Département au regard de la croissance des actions et missions portées par la structure, le budget prévisionnel pour 2025 laisserait apparaître un déficit d'environ 90 000 € mettant directement en péril la continuité de l'association.

A la quasi-unanimité, les membres du Conseil d'Administration du CLIC ont adopté lors d'une réunion extraordinaire, le 24 octobre dernier, une motion à l'attention des élus du Conseil départemental soulevant « *la situation financière critique de l'association* » et « *le déficit prévisionnel pour 2025* », avec une demande « *d'ouverture rapide des renégociations de la Convention Pluriannuelle d'objectifs et de Moyens 2023-2026* » afin « *de garantir la continuité des services rendus par le personnel du CLIC aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap sur notre territoire* ».

Le 15 novembre dernier, la Présidente du Conseil d'administration vous a transmis cette motion en réitérant la sollicitation d'une clause de revoyure de la CPOM.

Vous le savez, le CLIC et son personnel conduisent une action quotidienne au plus près du terrain, absolument essentielle à la vie des 27 500 habitants des 58 communes du territoire de la Communauté de communes d'Ambert-Livradois-Forez, dont 38 % sont âgés

de plus de 60 ans. De très nombreux maires, élus, acteurs sociaux et de santé du territoire m'ont également fait part ces derniers jours de leur très vive inquiétude face aux difficultés qu'engendrerait une diminution des missions de suivi et d'accompagnement des personnes, voire, bien pire, une dissolution de l'association, au regard des contacts étroits et réguliers qu'ils entretiennent avec les personnels pour la prise en charge des personnes âgées et en situation de handicap.

Je peux moi-même témoigner, dans le cadre de mon activité parlementaire, de la qualité, de la réactivité et de l'exemplarité du travail mené par la CLIC soulignées par les nombreuses personnes qui peuvent nous solliciter dans le cadre de nos permanences parlementaires.

Face à cette situation difficile pour l'association, j'avoue être particulièrement surpris et inquiet de l'absence de réponse aux sollicitations du conseil d'administration depuis plus de deux mois.

J'ai donc souhaité relayer à nouveau les inquiétudes de l'ensemble des acteurs du territoire pour lesquels les missions et services du CLIC sont absolument indispensables au quotidien, et plus globalement, celles de l'ensemble de la population et des usagers.

Certain de l'attention que vous porterez à ce dossier prioritaire pour notre territoire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE